

RETRAITES

Plus personne ne prône
la grande réforme

Un départ à l'âge de 60 ans, 65 ans ou alors... 62 ans, comme c'est le cas aujourd'hui ?
Revue de détail des projets en matière de système de retraite, qui ne sont pas toujours financés.

PAR ADELINE LORENCE

Chat échaudé craint l'eau froide. En 2017, lors de la campagne présidentielle, le candidat **Emmanuel Macron** avait promis de renverser la table. Fini les 42 régimes de retraite existants, place à un régime universel où «chaque euro cotisé ouvrirait les mêmes droits». Cinq ans plus tard, on attend toujours. Prise dans la nasse de la contestation puis de la pandémie, cette mère des réformes a été stoppée en mars 2020, alors qu'elle venait de passer en force à l'Assemblée nationale. La mise au rancart semble définitive : plus personne, à l'Elysée ou ailleurs, n'ose encore parler de réunir tous les régimes, ni même d'instaurer un système à points. Si l'on excepte la volonté clairement exprimée par le président sortant de supprimer les régimes spéciaux, les candidats à la présidentielle préfèrent s'en tenir prudemment aux vieilles recettes, celles dites «paramétriques».

D'abord, jouer sur l'âge légal de départ à la retraite. Dans le camp des volontaires pour un relèvement figurent **Eric Zemmour**, **Valérie Pécresse** et **Emmanuel Macron**, qui plaident pour une cessation d'activité à 65 ans. Chez le président candidat, ce recul se ferait progressivement, à un rythme de quatre mois cotisés supplémentaires pour chaque



SA PROPOSITION
COURAGEUSE
Emmanuel Macron
(LREM) entend
réformer les régimes
spéciaux.

génération, soit une transition qui s'étalerait sur neuf années, et sans doute à compter de 2023. Il faut dire que, selon le dernier rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites), publié en juin 2021, le déficit du régime général atteint 18 milliards d'euros et que, en l'absence de nouvelles mesures, un retour à l'équilibre n'est pas envisagé avant... 2040. Comme le montre notre graphique ci-contre, la France est par ailleurs, derrière l'Italie, le pays où le versement des pensions (publiques comme privées) mobilise le plus d'argent : elles y pesaient, en 2017, 13,9% du PIB, alors qu'elles ne représentaient que 9,8% du PIB aux Pays-Bas, ou 11% en Allemagne. «Relever l'âge de départ permet de produire des effets à moyen terme sur les finances du régime», estime Nicolas Marques, directeur de l'Institut économique **Molinari**. **Yannick Jadot** et **Anne Hidalgo**, eux, ne mangent pas de ce pain-là. Arguant qu'il n'y aurait en fait pas de problèmes de financement, ils sont tous les deux partisans du maintien de la retraite à 62 ans. «Il y a réellement un sujet de financement du régime des retraites, insiste Nicolas Marques. Il est parfois présenté de façon anecdotique, mais c'est une erreur. Dans ses hypothèses, le COR considère par exemple que les pensions de la

fonction publique sont à l'équilibre, car c'est l'Etat qui les paie. Mais si on appliquait les mêmes règles que dans le privé, détaille-t-il, le déficit annuel bondirait alors de 0,8 à 2,8% du PIB.»

Jean-Luc Mélenchon et le communiste **Fabien Roussel** sont encore moins sensibles à l'argument qu'**Anne Hidalgo** et **Yannick Jadot** : ils veulent carrément revenir à la retraite à 60 ans. Et pour que la mesure puisse vraiment s'appliquer, ils souhaitent abaisser le nombre d'années de cotisation nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein à quarante, voire à trente-sept et demie dans le cas de **Fabien Roussel**, contre quarante-trois dans le système actuel, pour les générations nées à partir de 1973. **Marine Le Pen** suivait au départ la même ligne, mais a finalement corrigé le tir début février. Désormais, la candidate du Rassemblement national ne promet plus un départ à 60 ans qu'à ceux ayant commencé à travailler tôt, avant l'âge de 20 ans. Pour les autres, la cessation d'activité sera possible entre 60 et 67 ans, selon le nombre de trimestres cotisés.

Généreuses, les propositions de ces trois candidats se situent à l'exact opposé du mouvement suivi par les autres pays développés. «A 60 ou 65 ans, on gagne environ un an d'espérance de vie par décennie, voire plus. Il ne s'agit pas de repousser d'autant l'âge de la retraite, mais c'est aller dans le sens de l'histoire que de

tenir compte de l'allongement de la durée de vie dans l'établissement des critères d'ouverture des droits à pension, précise Hervé Boulhol, économiste à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Aujourd'hui, environ les deux tiers d'une vie d'adulte se passent sur le marché du travail, et le dernier tiers à la retraite. Si l'on veut conserver cette proportion, qui répond à un souci d'équité intergénérationnelle, il faut réfléchir à reculer de deux ans l'âge de la retraite.»

Encore plus délicate que la question de l'âge de cessation d'activité, celle de l'avenir des régimes spéciaux, comme ceux de la SNCF, de la RATP ou encore des IEG (industries électriques et gazières), est aussi sur la table. Seul **Emmanuel Macron** propose clairement de les supprimer. **Valérie Pécresse** et **Eric Zemmour**, qui avant leur

candidature avaient à plusieurs reprises fait part de leur volonté de les réformer, restent désormais muets sur le sujet. Pourtant, leur démantèlement semble indispensable pour rétablir les équilibres financiers, leur coût avoisinant les 20 milliards d'euros par an. En outre, cela permettrait de restaurer l'équité entre salariés et de mettre fin à une spécificité française. «La plupart des pays ont rapproché tous ces régimes», confirme Hervé Boulhol.

En définitive, dans les programmes, une seule mesure fait clairement consensus : le relèvement du plancher des pensions, autrement dit du montant minimal versé aux retraités qui ont eu une carrière complète. Aujourd'hui, pour les salariés du privé, ce seuil, appelé «minimum contributif» (Mico), est de 713 euros

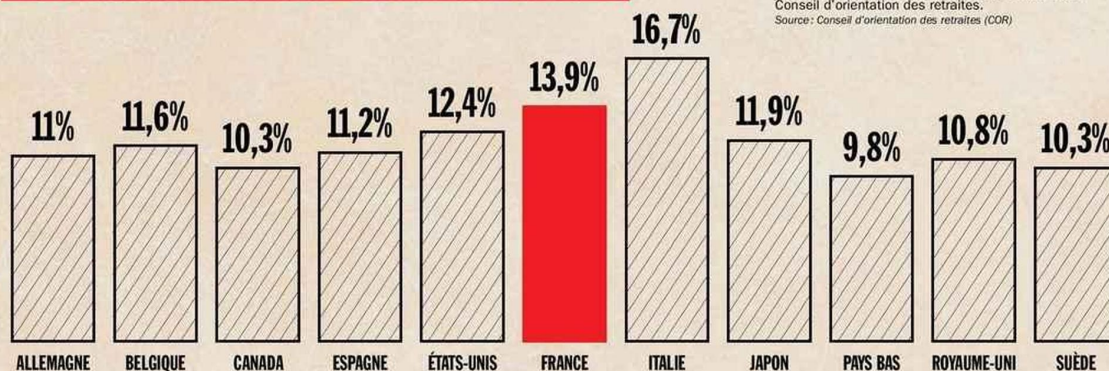


SA PROPOSITION FARFELUE

Jean-Luc Mélenchon (LFI), comme Fabien Roussel (PCF), veut abaisser à 60 ans l'âge de la retraite, à contre-courant des autres pays.

par an pour la retraite de base. A cela s'ajoutent les points acquis au titre de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, qui représente en moyenne un tiers de la pension de base. Au total, le minimum de retraite pour un salarié faisant valoir une carrière complète atteint donc 950 euros net. Les nouveaux plafonds figurant dans les programmes diffèrent toutefois. Les plus prudents en matière de dépenses, comme **Marine Le Pen** et **Emmanuel Macron**, proposent de le porter respectivement à 1 000 et 1 100 euros par mois. Mais **Anne Hidalgo** plaide pour 1 200 euros tandis que **Valérie Pécresse**, **Jean-Luc Mélenchon** et **Yannick Jadot** veulent un plancher égal au Smic, soit à 1 269 euros net. Sans préciser comment ils financeraient ce très gros coup de pouce... ■

LES PENSIONS ACCAPENT UNE PART IMPORTANTE DU PIB



Poids des dépenses de retraite, publiques et privées, au sein du PIB, en 2017, dans les pays suivis par le Conseil d'orientation des retraites.
Source : Conseil d'orientation des retraites (COR)

TOUJOURS PLUS DE RETRAITÉS, POUR UN NOMBRE DE COTISANTS STABLE



Evolution anticipée du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités, d'ici à 2068.
Source : projections COR, juin 2021